

Cotisation annuelle 2023

(du 1^{er} janvier au 31 décembre)



MODALITÉS PRATIQUES

Formulaire à remplir et à renvoyer par mail à accueil@iddac.net ou par courrier avec le règlement à : **iddac, service cotisations – 51 rue des Terres Neuves – CS 60001 – 33323 Bègles cedex**

Nom de l'organisme :
Nom du Responsable : Prénom
Fonction :
N° Siret : N°TVA Intracommunautaire :
Adresse :
CP : Ville
Tél : Portable :
Mail :
Site Web :

Cette cotisation vous permet de participer aux activités de l'iddac et de bénéficier de nos services et ressources :

- **Aide technique** : Prêt gratuit de matériel, conseil à l'équipement
- **Ingénierie et Ressources** : Conseil et orientation / assistance maîtrise d'ouvrage
- **Parcours Apprenants** : Modalités et inscription obligatoire sur iddac.net
- **Instances** : Assister à notre Assemblée Générale et prendre part aux votes
- **Service Info-Press** : Revue de presse numérique quotidienne (*articles de la presse locale, régionale, nationale et spécialisée concernant tous les aspects de la vie artistique et culturelle*)



Revue de presse oui non | mail où adresser la revue de presse

.....

Montant de la cotisation (adhésion 30€ comprise) :

- 200€** Associations ou compagnies artistiques déclarant un budget prévisionnel annuel supérieur à 50 000€
- 160€** Associations ou compagnies artistiques **déclarant un budget prévisionnel annuel inférieur à 50 000€ (fournir impérativement la copie du budget annuel 2023)**
- 160€** Communes – 1 000 habitant.e.s
- 310€** Communes - 10 000 habitant.e.s ou Scènes partenaires
- 460€** Communes + 10 000 habitant.e.s ou Communautés de Communes
- 610€** Communautés d'Agglomérations et Métropole
- 750€** Collectivités ou organismes HORS GIRONDE [*hors prêt de matériel*].
- 110€** CE, COS, CLOS, amicales du personnel, établissements scolaires^(*) [*(*) hors prêt de matériel*]

RÈGLEMENT

- Chèque émis par la structure à l'ordre de l'iddac Espèce (à l'accueil)
- Virement ou mandat administratif : Association iddac | Domiciliation : BPACA Bordeaux Tourny | Code Banque : 10907 | Code Guichet : 00001 | N° de compte : 00119532590 | Clé RIB : 16 | BIC : CCBPFRPPBDX - IBAN : FR761090 7000 0100 1195 3259 016

Courriel où adresser la facture :

Si vous souhaitez recevoir la facture par courrier merci de cocher cette case

Facturation CHORUS PRO : joindre impérativement le formulaire d'engagement de votre établissement

En soumettant ce formulaire, j'accepte que toutes les informations saisies soient exploitées dans le cadre de ma demande d'adhésion à l'iddac et dans le respect de la protection des données personnelles (article 4 n°11 du RGPD). **J'accepte**
Je peux exercer un droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier en contactant le responsable des traitements de l'iddac au 05 56 17 36 36 ou par e.mail à : informatique@iddac.net

Date :

Signature :

iddac

agence culturelle du Département de la Gironde

51 rue des Terres Neuves – CS 60001 – 33323 Bègles Cedex / Tél. : 05 56 17 36 36 - www.iddac.net

Siret : 383 890 233 00141 - N°TVA Intracommunautaire : FR 90383890233